



Mairie de Sepmeries

143, Grand'Rue
59269 SEPMERIES

☎ : 03.27.27.13.92

☎ : 03.27.41.18.57

✉ commune.sepmeries@orange.fr

Nous, Maire de la Commune de SEPMERIES :

VU le code des collectivités territoriales et notamment les articles L2212-1 et L2213-1,

VU le Code de la Route et notamment les articles R et R44,

Vu la demande de l'Entreprise Nord LTP – 18 Rue Haute – 59530 Louvignies Quesnoy afin d'effectuer des travaux de nettoyage et de réfection de la voirie dans le chemin Latéral 59269 SEPMERIES

CONSIDERANT qu'il convient de prendre des mesures pour assurer la sécurité des usagers durant ces travaux à partir du Jeudi 21 Juillet 2022 de 8 heures à 20 heures et pour une durée de 2 jours calendaires.

A R R E T E

ARTICLE 1 : La circulation et le stationnement seront interdits. Restriction sur section courante dans les deux sens de circulation et dans le sens des points de repères croissants. Fermeture à la circulation du jeudi 21 Juillet 2022 de 8 heures à 20 heures et pour une durée de 2 jours calendaires.

ARTICLE 2 : La mise en place de la signalisation de jour sera assurée par l'Entreprise Nord LTP.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera affiché à chaque extrémité du chantier, dans le hall de la Mairie et publié.

ARTICLE 4 : Monsieur le Chef de Brigade de Gendarmerie de Le Quesnoy ainsi que tous les agents de la Force Publique placés sous son autorité sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Copie du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Le Quesnoy,
- l'Entreprise Nord LTP – 18 Rue Haute – 59530 Louvignies Quesnoy
-

Fait à SEPMERIES, 19 Juillet 2022

Le Maire

SOSZYNSKI Thierry

